



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 16 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le seize mars, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 36  
Nombre de Présents : 24  
Nombre de votants : 24  
Date de la Convocation : 1<sup>er</sup> mars 2017

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

**1) Election du Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable**

Monsieur Patrick Président, rappelle que les conditions et le déroulement de ces élections sont régis par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L5211-2, L2122-4 à L2122-10, L2122-12, LO.2122-41), tout comme le Président de la Communauté.

Le Conseil Communautaire doit élire ses Vice-Présidents parmi ses membres au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est élu.

Suite à la démission de M. SAVOYE, il est proposé de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président en charge de la commission environnement-développement durable dans les conditions précitées.

Le Conseil de Communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Entendu le présent exposé,  
Après avoir procédé au vote,

**Candidat : Monsieur Claude BUCHAILLOT**

**Premier tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Emargement : 24
- Nombre de bulletins : 24
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

Obtient :

- Monsieur Claude BUCHAILLOT: 20 voix

Monsieur Claude BUCHAILLOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-Président en charge de la Commission « environnement - développement durable ».

Monsieur Claude BUCHAILLOT déclare accepter d'exercer cette fonction.



## 2) Nomination des membres de la Commission intercommunale des impôts directs

Le Président expose au conseil communautaire que l'article 1650 A du code général des impôts rend obligatoire la création, par les communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs, composée de 11 membres :

- le président de l'EPCI (ou un vice-président délégué),
- et 10 commissaires titulaires.

Il précise que :

- cette commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :
  - participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
  - donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.
- l'organe délibérant de la communauté doit, sur proposition des communes membres, dresser une liste composée des noms :
  - de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté),
  - de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté).
- ces personnes doivent remplir les conditions suivantes :
  - être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne,
  - avoir 25 ans au moins,
  - jouir de leurs droits civils,
  - être familiarisées avec les circonstances locales,
  - posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
  - être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.
- la liste des 20 propositions de commissaires titulaires (et des 20 propositions de commissaires suppléants) est à transmettre au directeur départemental des finances publiques, qui désigne :
  - 10 commissaires titulaires,
  - 10 commissaires suppléants.
- la durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de la communauté.

Après consultation des communes membres, afin qu'elles effectuent des propositions, la liste de membres potentiels dressée par le conseil communautaire est la suivante :



**PROPOSITION DE MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE  
DES IMPOTS DIRECTS**

**TITULAIRES**

Nom	Prénom
ARRAGON	Yannick
BERTHAUD	Marc
BONGAIN	Bruno
BORDIAU	Jacqueline
CHANEY	Denise
CORDIER	Etienne
CROT	Alexandre
CURIE	Louis
GUYON	Jean-Noël
JOBELIN	Annie
LACAILLE	Isabelle
LOICHET	Christian
MICHAUD	Robert
NUNES	Michel
PEGUILLET	Laurence
GOUX	Florence
PLATHEY	René
QUAILE	Yann
ROUSSEAUX	Dominique
TORCK	Chantal

**SUPPLEANTS**

Nom	Prénom
BARDOUX	Karine
BESANCON	Véronique
BUCHAILLOT	Claude
COPPEAUX	Philippe
CRANCE	Gérard
DAUSSE	Daniel
DENIS	Magali
ELOUARD-MOREAU	Josèphe
GAIRE	Jean-Marie
GONNET	Marie-claude
GUYET	Jérôme
HUMBLLOT	Béatrice
JEAMBRUN	Pascale
JEANDOT	Michel
GAY	Pierre
MUTELET	Pierre
PERNIN	Colette
STREIT	Gérard
THIEBAUT	Pierre
VALETTE	Noël

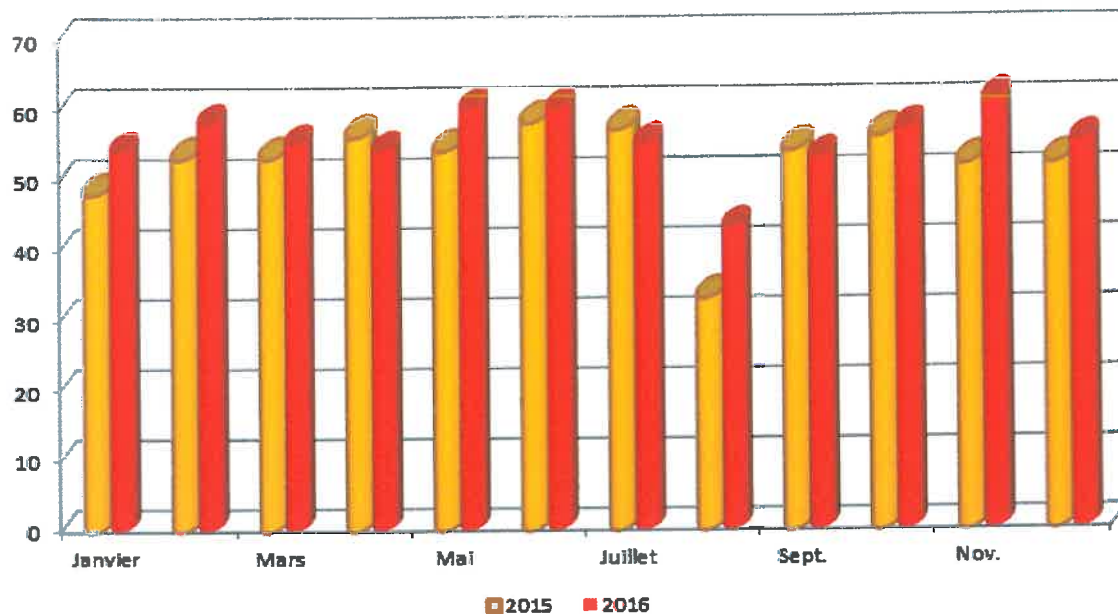
*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :*

- *approuve la liste des membres susceptibles de siéger à la commission intercommunale des impôts directs*
- *autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération*

**3) Présentation du rapport d'activité de la structure multi-accueils**

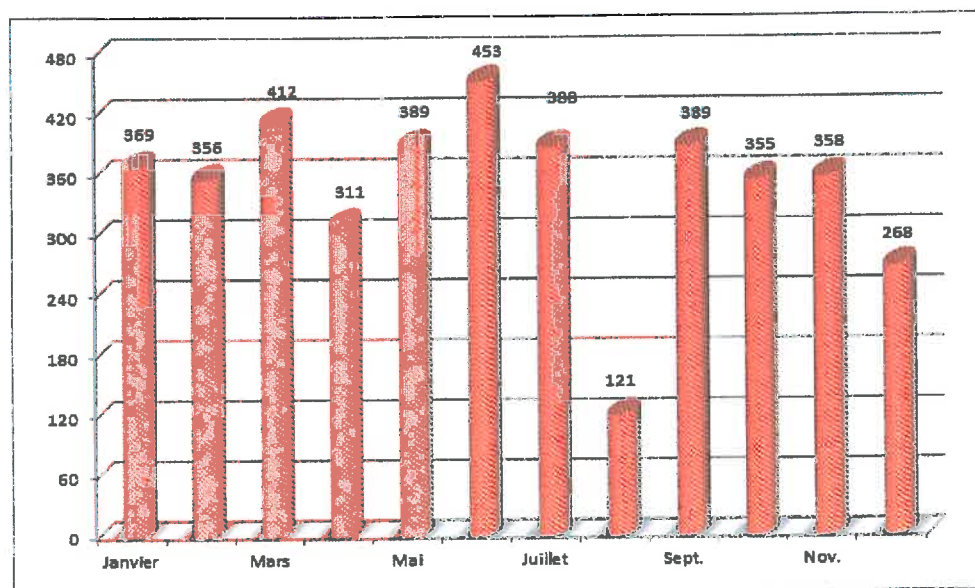
La structure multi accueil l'Ile Aux Enfants répond aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il puisse s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et sous l'attention d'une équipe de professionnels qualifiés. La structure se veut être un prolongement du schéma et du projet familial. Sa mission principale est de répondre à un besoin des familles en considérant avant tout l'enfant, afin de contribuer au développement de sa personnalité et à son épanouissement.

**Nombre d'enfants accueillis :**



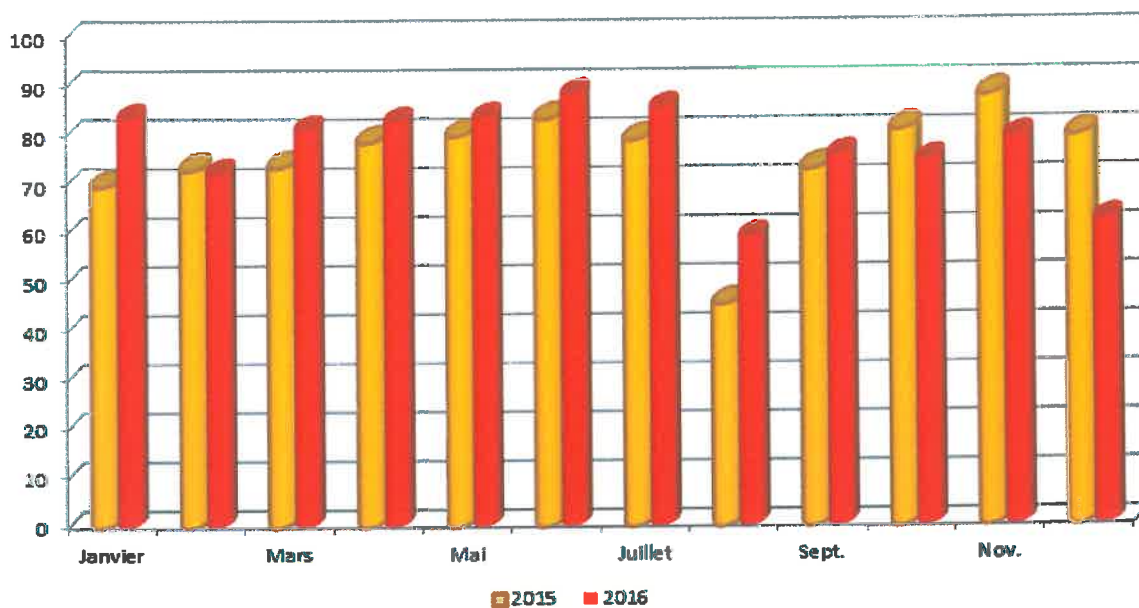
En 2016, la crèche a accueilli 98 enfants de 10 semaines à 4 ans. C'est en moyenne près de 55 enfants qui ont fréquenté la structure chaque mois. Sur ces 98 enfants, nous avons accueilli 39 petits en contrat crèche sur l'année soit 40% d'accueil régulier et 60% d'accueil occasionnel.

**Nombre de repas donné par mois :**



Si l'on fait une moyenne annuelle, 347 repas ont été donnés chaque mois soit 17 enfants présents à l'heure du déjeuner. 4169 repas ont été donnés durant les 48 semaines d'ouverture annuelle.

### Taux d'occupation en pourcentage :



Sur l'année, le taux de fréquentation réalisé est de 78.88% et celui facturé de 83.72%.

Le taux de fréquentation du 1<sup>er</sup> semestre connaît des fluctuations. Néanmoins, mis à part une baisse de ce taux en février, les chiffres nous montrent une fréquentation supérieure à 80% et ce jusqu'en juillet. La baisse du mois d'août est légitime : fermeture de la structure durant 3 semaines et la dernière semaine, de nombreuses familles sont encore en vacances. A la rentrée de septembre, des places se sont libérées puisque la population des 3 ans est partie à l'école. Cependant la fréquentation a peu augmenté puisque les nouveaux enfants accueillis ont du faire leur adaptation ce qui explique des temps courts et peu significatifs dans le taux de fréquentation. Le mois de décembre connaît une baisse importante du taux de fréquentation. Une épidémie de gastro-entérite durant 2 semaines ainsi que la fermeture lors des vacances de Noël expliquent ce chiffre bas.

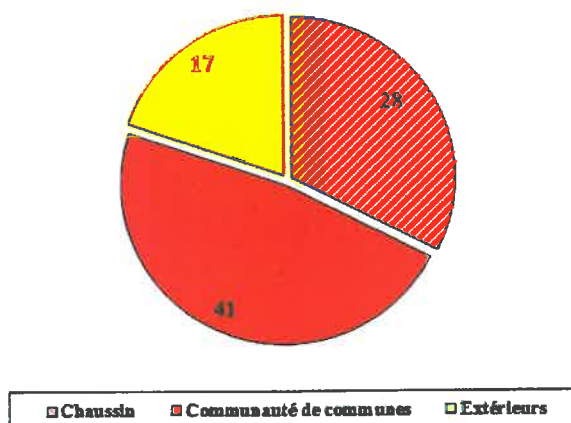
### Heures de présence réalisées :

2016 voit une hausse des heures de présence en accueil régulier et comme l'année passée, les heures en accueil occasionnel ont diminué. En effet, plus la structure accueille d'enfants en contrat moins elle a de place pour les accueils occasionnels. Les chiffres indiquent une augmentation d'un peu plus de 4% pour l'accueil régulier.

Malgré une légère baisse pour les accueils en occasionnel, la structure continue à proposer des plages horaires pour ces familles. N'oublions pas qu'une des missions d'un multi-accueil est de répondre à des besoins ponctuels d'accueil ce que tente de réaliser l'Ile Aux Enfants chaque jour.

	2015		2016	
	<i>Nombre d'heures facturées</i>	<i>Nombre d'heures réalisées</i>	<i>Nombre d'heures facturées</i>	<i>Nombre d'heures réalisées</i>
<b>Régulier</b>	29254.75	27184.00	30570.00	28378.00
<b>Occasionnel</b>	7054.50	7037.50	6728.50	6762.00
<b>Total</b>	36309.25	34221.50	37298.50	35140.00

### Répartition géographique :



Au 31 décembre 2016, plus de 80 familles fréquentaient l'établissement :

- 28 familles résident à Chaussin
- 41 familles habitent 1 des autres communes de la Plaine Jurassienne

Soit un total de 69 familles habitant dans la Communauté de Communes égale à 80.2% de l'effectif total et 17 familles résidant à l'extérieur.

### Conclusion :

Au vu des chiffres cités précédemment, il s'avère que proposer une combinaison de plusieurs modes d'accueil collectif (régulier et occasionnel) permet à la structure de s'adapter plus souplement aux besoins différenciés des parents.

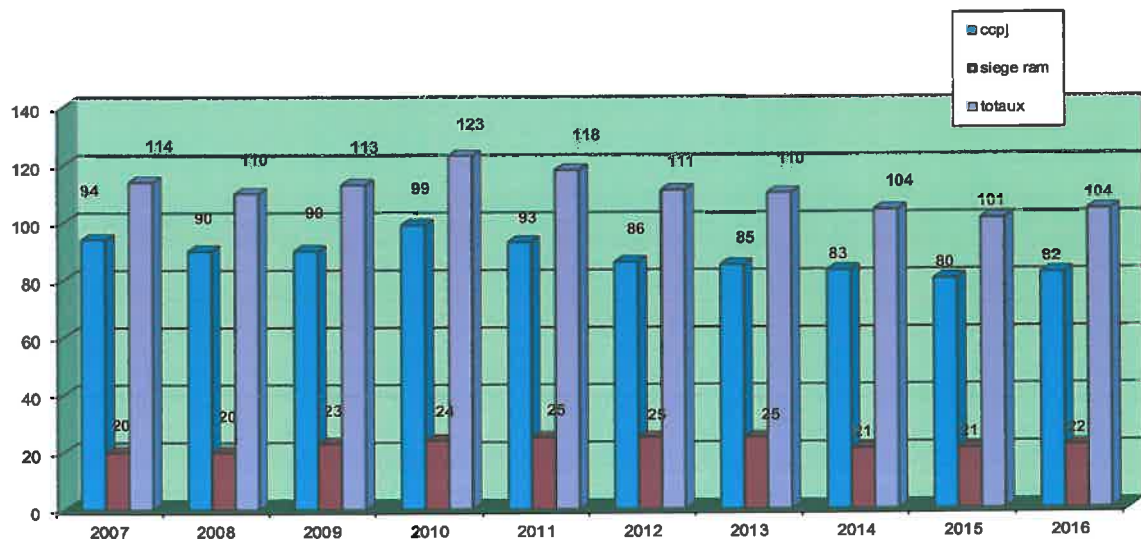
En cette nouvelle année, l'équipe a décidé de travailler sur 2 actions éducatives bien précises :



- Un projet massages/relaxation : suite à une formation suivie par un membre de l'équipe, il a été décidé de proposer aux enfants avec l'accord des parents, des petits massages aux moins de 2 ans et pour les plus grands, un atelier relaxation approfondi.
- Un projet langage par le signe ou communication gestuelle associée à la parole : suite à une formation suivie par un membre de l'équipe début 2017, nous souhaitons appliquer cette méthode qui consiste à mettre en avant le mot-clef de la phrase prononcée comme « bonjour », « merci », « jouer » ... Cet outil doit permettre à l'enfant de mieux faire comprendre ses besoins, et à nous professionnelles de tisser un lien privilégié avec ce dernier. Tout ceci en développant la dimension ludique par le biais notamment de comptines.
- Une kermesse : le multi-accueil a soufflé ses 10 bougies en ce début d'année 2017. Aussi, une fête est prévue cet été. Au programme : chamboule-tout, pêche aux canards, goûter et rires...

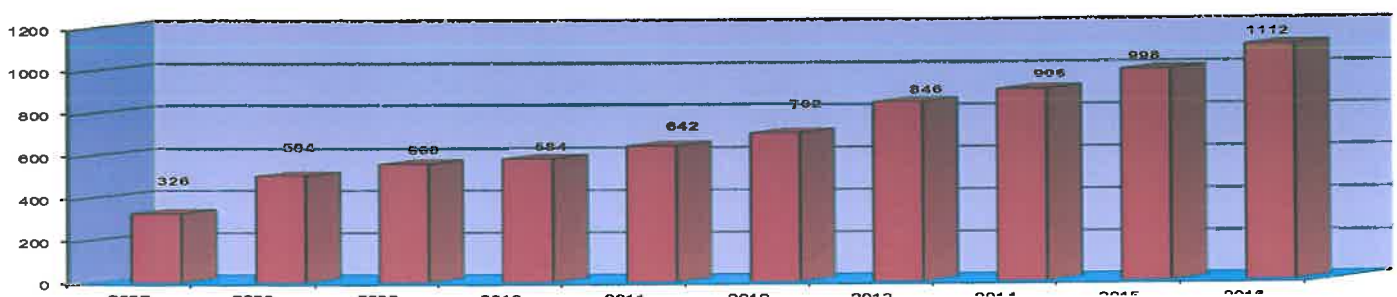
#### 4) Présentation du rapport d'activité du RAM

##### Evolution du nombre d'assistantes maternelles :



Le relais comptabilise 104 assistantes maternelles opérationnelles sur le territoire. 3 nouvelles assistantes maternelles sont venues rejoindre notre secteur. Deux départs à la retraite sont prévus sur la plaine jurassienne pour l'année 2017, mais de nouvelles assistantes maternelles sont en cours de formation

##### Evolution du nombre de permanences et de rendez-vous :





Les permanences correspondent à l'accueil physique et téléphonique des usagers du relais, elles concernent également la correspondance par courriels. Depuis l'ouverture nous pouvons constater une progression sur les contacts en accueil individuel. **Le relais est ouvert au public 3 jours par semaine pour les permanences et rendez-vous.**

Les motifs des contacts sont les suivants :

Du côté des assistantes maternelles et futures assistantes :

La majorité des contacts est pour des renseignements sur le métier d'assistantes maternelles sur l'application de la convention collective (contenu et modalités de son application, calcul du salaire de l'assistante maternelle, contrat de travail...), l'inscription aux manifestations du relais. Vérification de leur contrat a date d'anniversaire ainsi que de la régularisation pour rupture de contrat.

Du côté des parents :

La recherche d'une assistante maternelle reste, la principale Raison de mise en relation avec le relais suivent ensuite les questions Liées au calcul du salaire et au contrat de travail (renseignements juridiques et Administratifs), puis des informations liées a la CAF et à PAJEMPLOI.

Pour les candidates à l'agrément :

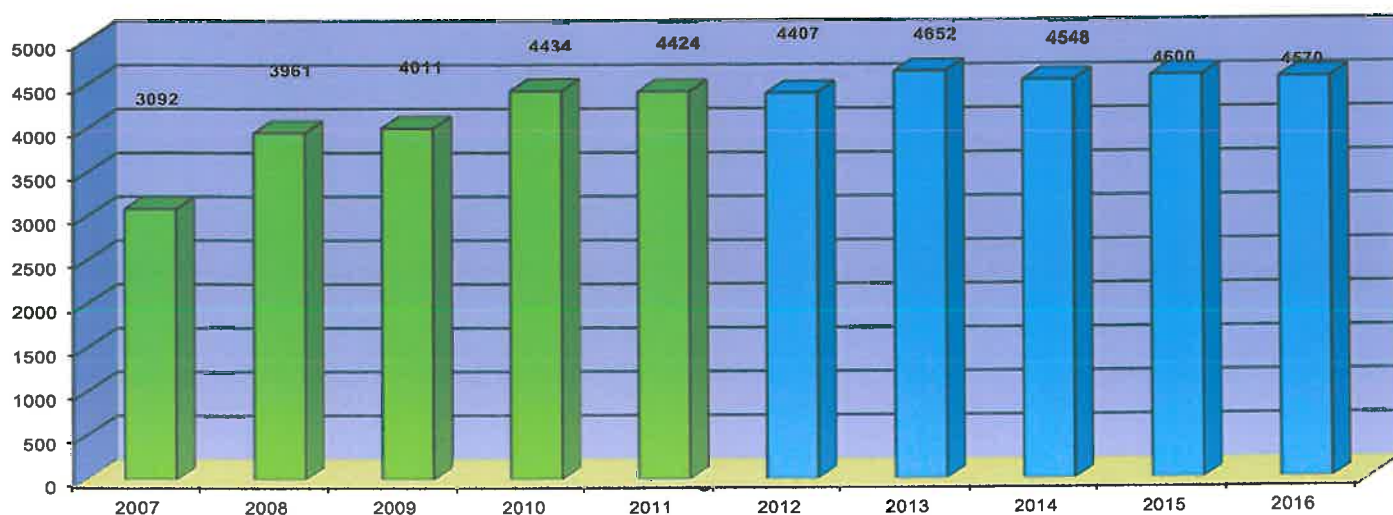
Elles s'informent auprès du RAM sur la profession. Les nouvelles assistantes maternelles agréer contactent le relais pour s'informer sur les services proposés et participent assez rapidement aux temps collectifs et autres rencontres :

Même si toutes les assistantes maternelles n'utilisent pas de manière régulière les services du relais, la plupart a contacté le relais au moins une fois depuis l'ouverture et sait que celui-ci existe en cas de nécessité.

Le temps consacré à l'accueil du parent ou de l'assistante maternelle est variable : il peut durer 10 minutes comme 1H30 à 2H00 en fonction de son motif.

Le téléphone et l'accueil restent les principaux outils de contact, néanmoins les échanges par courriels continuent d'augmenter.

Evolution du temps collectifs :







Le relais est ouvert en temps de jeux deux matinées par semaine : le mercredi et vendredi matin, de 9h00 à 11h00. Les temps collectifs ont pour but de favoriser la rencontre entre enfants et assistantes maternelles.

Type de rencontre pour l'accueil collectif :

- un mercredi par mois sur 6 mois ont été consacrés à des rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD et l'accueil de loisirs de Chaussin
- un travail en soirée avec les assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles sont en demande de temps pour se retrouver, échanger et se ressourcer, elles sont également en demande constante de formation en rapport avec leur métier.

Bilan des actions réalisées en partenariat avec l'ALSH, le relais d'accueil et l' EHPAD

Souhait unanime de reconduire les activités intergénérationnelles qui ont été très enrichissantes pour l'ensemble des publics concernés. A compter de mars 2017 les activités seront ponctuelles et se dérouleront le matin.

**5) Présentation du document d'orientation budgétaire (DOB)**

M. LAGALICE présente les comptes administratifs de l'ensemble des budgets de la Plaine Jurassienne ainsi que les affectations de résultats correspondants qui seront votés le 30 mars prochain. Pour rappel succinct :

**\* BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS (401)**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	26933.84 €	5 663 €	0 €	0 €	32 596.84 €
			0 €		
FONCT	65 338.12 €	12 867.84 €	Recettes		78 205.96 €

**\* BUDGET ANNEXE CRECHE (402) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISE R 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 0 €		
INVEST	25 057.41 €	24 440.37 €	0 €	0 €	49 497.78 €
			0 €		
FONCT	0 €	- 28 370.93 €	Recettes		- 28 370.93 €

**\* BUDGET ANNEXE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) (403) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 0 €		
INVEST	5 058.83 €	481.21 €	0 €	0 €	5 540.04 €
			0 €		
FONCT	0 €	- 11 594.82 €	Recettes		- 11 594.82 €

**\* BUDGET ANNEXE GOUILLETTE (404 )**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 0 €		
INVEST	28 438.20 €	- 18 928.61 €	0 €	0 €	9 509.59 €
			0 €		
FONCT	9 096.29 €	- 5 616.14 €	Recettes		3 480.15 €



**\* BUDGET POLE SANTE PETIT NOIR (405) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	13 205.88 €	- 30 807.47 €	0 €	0 €	- 17 601.59 €
			0 €		
FONCT	- 9 677.81 €	6 511.43 €	Recettes		- 3 166.38 €

**\* BUDGET ANNEXE RESIDENCES SENIORS (406) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	- 94 763.94 €	1 061 233.73 €	950 045 €	0 €	134 318.79 €
			117 894 €		
FONCT	0 €	- 10 896.48 €	Recettes		- 10 896.48 €

**\* BUDGET ANNEXE SPANC (407):**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 €		
FONCT	0 €	3 850 €	Recettes		3 850 €

**\* BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE DE CHAUSSIN (408) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	- 3 610.00 €	- 31 723.13 €	599 358.61 €	- 299 358.61 €	- 334 691.74 €
			300 000 €		
FONCT	0 €	0 €	Recettes		0 €



\* **BUDGET PRINCIPAL (400) :**

	RESULTAT CA 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	211 478.22 €	333 710.11 €	Dépenses -307 615.09 €	- 307 615.09 €	237 573.24 €
			0 €		
FONCT	1 720 626.79 €	502 960.62€	Recettes		2 223 587.41€

6) **Présentation des projets de budgets 2017**

Les Vices Présidents présentent les projets de leurs commissions et les crédits sollicités :

**Commission aménagement :**

Nature des dépenses	Montant	Observations
Résidences seniors	300 000 €	FONDS PROPRES
Maison de santé pluridisciplinaire Chaussein	600 000 €	
Travaux ADAP	15 000 €	
Voie verte	80 000 €	coût total 210 000 €
Travaux contrat rivières	75 000 €	article 21538 passerelle Colombots mortes Hotelans + études
Fonds de concours	50 000 €	
Développement du numérique	100 000 €	
PLUI	300 000 €	cahier des charges 2016
<b>TOTAL Investissements</b>	<b>1 520 000 €</b>	
MO étude thermique du bâtiment + extension	30 000 €	
Cotisation Syndicat Brenne et Sablonne	10 000 €	
Entretien rivière	20 000 €	article 61523
SIMDL	40 000 €	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>100 000 €</b>	



### Commission environnement - développement durable :

Nature des dépenses	Montant	Observations
Transport collectifs	2 500 €	Education environnement CM1/CM2: - visite centre de tri de Lons (estimation prévisionnelle : 10 classes environ 200 € par trajet) - reconduction si possible semaine éco-citoyenne
Réceptions	1 500 €	- Pot trophées - Goûters des scolaires
Conférence	4 500 €	1 conférence par an (hébergement des intervenants compris)
IM9 Subvention agence de l'eau réhabilitation	330 000 €	base 100 dossiers redistribution des subventions allouées par l'agence Remboursés par Agence de l'Eau + 250 par dossier pour communication recette supplémentaire: 25 000 €
Etude reprise compétence eau/ assainissement	100 000 €	Financée à 80% agence eau
Bourses et prix	1 500 €	Trophée particulier
Trophées	500 €	Trophée collectivité
Education environnement	2 000 €	Appel à projets école (matériel ou action pédagogique)
Composteurs	1 000 €	Composteurs
Publications	1 000 €	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>444 500 €</b>	

### Commission culture-médiathèque :

Nature des dépenses	Montant	Observations
Médiathèque	20 000 €	
<b>TOTAL Investissements</b>	<b>20 000 €</b>	
Médiathèque	110 000 €	
Assurance expo	2 000 €	
Exposition	2 000 €	
Fêtes et cérémonies	1 000 €	
Subvention FAMM	8 000 €	
Subventions aux associations	10 000 €	
Programmation culturelle	7 540 €	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>140 540 €</b>	

Nature des dépenses	Montant	Observations
Emprunt (capital)	20 000 €	
Boîtes à livres ?		A tenter, faire 1 essai en 2017 sur communes pilotes
<b>TOTAL Investissements</b>	<b>20 000 €</b>	
Fourniture petits équipements (12% +)	3 000 €	
Livres CD/DVD	15 000 €	5 000 CD/DVD + 10 000 LIVRES
Abonnements périodiques	2 000 €	
Affranchissement	1 000 €	
Télécommunication	500 €	
Personnel (1 ETP, 28h, 28 h)	70 000 €	+ mise à jour internet + H sup programmation culturelle sans les remplacements divers et l'emploi vacance
Sortie bénévoles	500 €	
SACEM/SACD	1 000 €	+ droits diffusion documentaire
Maintenance logiciel C3RE	3 500 €	
Documents techniques	500 €	
Ressources numériques	1 000 €	
Site Internet (C3RE)	2 000 €	
Transports scolaires	2 500 €	
Intérêts emprunt	7 000 €	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>109 500 €</b>	



**Commission service à la population :**

Nature des dépenses	Montant	Observations
Maitrise d'ouvrage extension maison des services	50 000 €	travaux prévus 2018
Renouvellement véhicule portage	32 000 €	
Four crèche/RAM	500 €	
Matériel d'entretien	1 000 €	
Petit mobilier crèche	1 000 €	
Logiciel RAM	2 000 €	
RASED renouvellement test	3 000 €	
<b>TOTAL Investissements</b>	<b>89 500 €</b>	
Animation personnes âgées	4 500 €	
Entretien matériel roulant	2 000 €	
Assurance des véhicules	1 000 €	
Activités ados	18 022 €	Laser game 1055 : 1890 € Journée Bellecin : 784 € Base séjour Bellecin : 7 675 € Parc d'attraction : 5 165 € Ducky karting : 2 508€ <b>Total : 18 022 € transport compris</b>
		<b>Recettes attendues :</b> Laser game 1055 : 1000 € Bellecin journée : 240 € Bellecin séjour : 3 300 € Nigloland : 1 800 € Ducky : 1 100 € <b>TOTAL: 7 440 €</b>
Vêtement de travail portage	0 €	
cotisation EHPAD	25 000 €	
Crèche	367 000 €	
RAM	40 000 €	
Portage	165 000 €	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>622 522 €</b>	

**Le Président détaille les différents budgets qui seront soumis au vote le 30/03/17:**

- Budgets annexes :
  - o GOUILLETTE
  - o SPANC
  - o MAISON DE SANTE DE CHAUSSIN
  - o POLE SANTE DE PETIT-NOIR
  - o RESIDENCES SENIORS
- Budget principal (intégrant désormais les budgets annexes crèche, RAM et portage).

Le Président

Patrick PETITJEAN

